

Réf: Dossier 342164

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO PLURIEL » en abrégé « SP »

Siège Abidjan cocody angré non loin du nouveau
chu échangeur Y4, Lot lot 5006,, Ilot ilot 464.

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO PLURIEL » en abrégé «
SP »

Objet : - Commerce général
- Matériel de quincaillerie
- Location et vente de groupe électrogène
- Location et vente de matériel de construction
- Divers articles
Et pour la réalisation de l'objet social :

La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créées, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement conformément aux statuts.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré non loin du nouveau
chu échangeur Y4, Lot lot 5006,, Ilot ilot 464.

Dirigeant(s) M SANOGO SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09279 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55046/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

